

LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC D'ARGENTEUIL

2016-2020

Le portrait du territoire argenteuillois

La MRC d'Argenteuil réunit neuf municipalités sur un territoire couvrant 1 339 km². Sa population totale permanente est évaluée à 32 712 habitants. Toutefois, sa démographie est grandement influencée par la population saisonnière qui peut dans certaines municipalités doubler. Selon les données inscrites dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Argenteuil 2016-2020, la saison estivale attire 7 617 citoyens de plus.

Trois des neuf municipalités sont membres de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes (RIADM), soit les trois plus peuplées : la cité régionale de Lachute, la ville de Brownsburg-Chatham ainsi que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. À elles seules, elles comptent 62% de la population totale de la MRC et regroupent 65% des industries, commerces et institutions (ICI) sur le territoire. Les six autres municipalités sont les cantons de Gore, de Harrington et de Wentworth, le village de Grenville ainsi que les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et de Mille-Isles.

Selon le portrait du PGMR, 583 ICI sont actifs sur le territoire d'Argenteuil, dont la majorité se situe à Lachute. L'ensemble des ICI situés dans les villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham bénéficient déjà du service de collecte porte-à-porte et de traitement des matières recyclables et organiques. Le village de Grenville offre ce service uniquement pour la filière des matières recyclables. Ce dernier déploiera la collecte à trois voies d'ici 2019 pour l'ensemble des citoyens et ICI sis sur son territoire. Le PGMR 2016-2020 voue une attention aux ICI qui sont de gros générateurs et ont des besoins qui dépassent les services déjà offerts par leur municipalité.

Le PGMR de la MRC d'Argenteuil 2016-2020 est entré en vigueur le 11 novembre 2017. Les municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil sont chacune responsable de la gestion des matières résiduelles d'origine résidentielle sur leur territoire. Toutefois, il a été convenu de partager les responsabilités de la façon suivante : la MRC réalise les études, les demandes de subventions et les communications, tandis que les municipalités locales investissent dans les services aux citoyens.

Le coût de gestion des matières résiduelles en 2015 s'élève à 2 804 439\$ et l'enfouissement gruge plus de 56% de la facture. Le bilan 2015 démontre encore une fois l'importance d'investir massivement dans les outils d'information, de sensibilisation et d'éducation puisque les données indiquent un recul au niveau des tonnages recueillis de matières recyclables et organiques. Plus de 60% des matières résiduelles produites se retrouvent encore à l'enfouissement bien que la majorité des municipalités locales ait augmenté son taux de détournement depuis 2013.

Les priorités réalisées

Outre la poursuite des mesures amorcées l'année précédente, l'année 2017-2018 a permis de mettre en place de nouvelles actions structurantes :

Filière Matières recyclables

- Le développement du parc d'affaires Synercity dans le secteur industriel de Lachute où les matières reçues et triées par Tricentris seront transformées et valorisées sur place par différentes entreprises ;

Filière Matières organiques

- L'implantation d'un réseau de points de dépôts et de collecte de conteneurs communautaires dans les municipalités locales de Wentworth, Milles-Isles et Gore ;
- La réalisation d'une entente entre GSI Environnement, une division d'Englobe et la RIADM pour réactiver la plateforme de compostage et traiter la matière organique récupérée dans les municipalités membres de la RIADM ;
- Le développement et le financement d'une aire de compostage communautaire sur les terres de la MRC où 42 hectares sont cultivés dans le cadre d'un projet agricole à caractère social pour contribuer à l'offre alimentaire locale en légumes frais. Plus de 20 tonnes sont distribuées annuellement auprès de 500 familles défavorisées réparties dans les 9 municipalités locales. En 2017, plus de 1 500 heures de bénévolats ont été comptabilisées. Ce projet est un incontournable lieu pour promouvoir le compostage et former des maîtres-composteurs. De plus, il devient un autre point de dépôt communautaire.

Les ICI

- Dans le cadre de l'orientation stratégique portant sur la synergie industrielle, le Service du développement économique de la MRC d'Argenteuil dresse actuellement un portrait général explorant les maillages potentiels entre les ICI présents sur le territoire ;
- Le projet-pilote de sensibilisation au compostage et au recyclage à l'école primaire de Saint-André d'Argenteuil, financé par Englobe et la MRC d'Argenteuil, est un exemple porteur auprès des institutions du territoire, puisque suite aux activités de sensibilisation et nouvelles pratiques mises en place, l'école a diminué en une semaine de 63 % la quantité de déchets dédiés à l'enfouissement ; ce projet sera exporté à d'autres écoles en 2018-2019.

Les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation

- La dernière année a été consacrée à l'élaboration d'une importante campagne de sensibilisation, laquelle sera dévoilée le 4 juillet prochain. Une image de marque de la campagne, un site Internet dédié à la gestion durable des matières résiduelles dans Argenteuil et des outils de sensibilisation qui seront distribués à toutes les portes sur le territoire ont été réalisés à cette fin. La campagne de sensibilisation se poursuivra au cours de l'année avec des ambassadeurs qui relèveront le défi cet automne de poser des gestes pour réduire le gaspillage.

Les projets en cours de développement

- Des démarches régionales sont en cours pour financer un projet de caractérisation des ICI dans Argenteuil dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) ;
- Un bilan de masse sera réalisé en 2018 afin de mieux quantifier les efforts accomplis.

7



RÉDACTION DU RAPPORT
JUIN 2018

Agnès Grondin, Biologiste, B.Sc. Biol., M.Sc. Env
Conseillère en environnement
Service de l'aménagement du territoire

Filières	Mesures du PGMR 2016-2020	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
Matières recyclables	1.1 Consulter les ICI afin d'identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leurs performances, puis mettre en place les services prioritaires				
	Organiser un forum de consultation des ICI	MRC	2016	En cours	2e rencontre reportée en 2019 pour présenter les résultats de la caractérisation des ICI; rencontre annuelle avec les industries, réalisée par le Service du développement économique de la MRC (SDE)
	Identifier les services prioritaires à mettre en place	MRC	2016	En cours	Projet régional financé pour trois ans avec le FARR pour la caractérisation des ICI dans les 8 MRC des Laurentides
	Mettre en place les services prioritaires	Tricentris et Cascades	2017	En cours	Première entente signée entre Tricentris et Cascades (https://http://www.tricentris.com/). Grâce à cette alliance, 100% du carton récupéré chez Tricentris sera vendu à Cascades
	Maintenir les services offerts		2018-2020		
	1.2 Soutenir l'implantation sur le territoire d'entreprises de valorisation des matières récupérées, notamment le verre				
	Développer un partenariat avec les générateurs visés	MRC	2016	En cours	Élaboration du projet du SDE d'espace industrielle à Lachute Synercity: «Basé sur l'approche de synergie industrielle, cet espace collaboratif a comme point de départ la maison mère du plus important centre de tri au Québec, Tricentris. Les matières reçues et triées par le centre de tri sortent de l'usine pour ensuite voir une première, deuxième et même troisième transformation sur le site de la Synercity. La Synercity, un espace ou rien ne se perd et tout se crée.»
	Mettre en œuvre le plan d'action	MRC et ville de Lachute	2017	En cours	Développement du parc d'affaire Synercity (http://industriellachute.com/synercity/)
	Mettre en œuvre le plan d'action et la reddition de compte		2018		
	Bonifier le plan d'action		2018-2020		
	Mettre en œuvre le plan d'action bonifié		2018-2020		
	1.3 Inclure une obligation d'utilisation du verre recyclé dans les travaux municipaux concernant le béton				
	Adapter l'exemple de clause de Tricentris	Municipalités	2016	En cours	Projets-pilotes à Lachute et Grenville
	Ajouter l'obligation à tous les contrats de travaux municipaux nécessitant l'utilisation de béton		2016	En cours	
	Maintenir l'obligation		2017-2020		
	1.4 Offrir l'accès à un bac de récupération aux écocentres ou aux garages municipaux pour y permettre l'apport volontaire de matières recyclables				
	Offrir l'accès à un bac de recyclage dans les lieux de dépôts municipaux (8 conteneurs)	Municipalités	2017	Terminée	Voir rapport 2017
	Maintenir l'accès aux bacs		2018-2020		La mesure est maintenue
	1.5 Stimuler la performance de la collecte sélective auprès des secteurs villégiature, saisonnier et touristique				
	Évaluer la performance de la collecte sélective des populations saisonnières et touristiques	MRC	2016	Non débutée	Mesure reportée à la fin puisque la priorité est accordée aux ICI et à la campagne de sensibilisation
	Évaluer la performance du système par apport volontaire de Harrington		2016	Terminée	Voir rapport 2017
	Identifier les scénarios de gestion des matières recyclables dans Harrington pour augmenter significativement la performance		2016	Terminée	
	Mettre en place des actions permettant l'amélioration de la performance chez les populations saisonnières et touristiques	Municipalités	2017	En cours	Le canton de Harrington revoit le nombre de dépôts volontaires et réaménagement certains d'entre eux pour répondre aux besoins estivaux.
	Maintenir les actions mises en place	Municipalités	2017-2020		
	Implanter la collecte porte-à-porte ou autre système de collecte dont la performance est équivalente et maintenir les services	Municipalités	2017-2020		
	1.6 Implanter des équipements de récupération de matières recyclables dans les bâtiments municipaux et les aires publiques				
	Évaluer les besoins en équipements pour chaque municipalité	MRC	2016	En cours	Intérêt manifeste des municipalités pour un projet régional
	Effectuer des demandes de subventions à la Table pour la récupération hors foyer		2016		En attente du programme, résolution numéro 18-04-163 du conseil de la MRC pour demander le renouvellement du programme
	Achat et installation des nouveaux équipements (ex.: 60)		2017		
	Entretien des équipements	Municipalités	2018-2020		
1.7 Favoriser l'implantation d'un programme de récupération des plastiques agricoles					
Se porter volontaire pour participer au projet-pilote de Tricentris	MRC	2016	En évaluation	Pour 2019: le conseil évaluera la pertinence d'adhérer au projet-pilote de récupération du plastique agricole coordonné par Synergie Laurentides. (http://www.synergie-laurentides.ca/etude-de-cas/plastique-agricole-laurentides/)	
Implanter et maintenir le programme, si Synergie Laurentides va de l'avant au niveau régional	Synergie Laurentides	2017-2020			

Filières	Mesures du PGMR 2016-2020	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
Matières organiques	2.1 Favoriser le compostage domestique, l'herbicyclage et le feuillicyclage et effectuer un suivi serré de la participation citoyenne				
	Offrir des formations au compostage domestique	MRC	2016-2020	En cours	Aire de compostage communautaire aménagée à l'été 2018 dans le cadre du projet d'agriculture communautaire sur les terres de la MRC: 8 conteneurs en démo; formations, outils visuels
	Subventionner l'achat de lames déchiqueteuses	MRC	2016-2020	Reportée	Reportée en 2019
	Subventionner l'achat de compostières domestiques	Municipalités	2016-2020	En cours	Poursuite des actions incitatives locales pour l'achat de compostières domestiques
	Effectuer une demande de subvention au programme Aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC)	Municipalités	2016	En cours	1 municipalité locale a fait la demande
	Former des «maîtres-composteurs» bénévoles	MRC	2016-2018	En cours	Objectif du projet d'aire de compostage communautaire 2018; projet compostage à l'école primaire de Saint-André dans le cadre des Bons Déjeuners d'Argenteuil réalisé avec un grand succès
	Effectuer un suivi de la participation citoyenne	MRC	2017	En cours	Suivi par les municipalités locales, suivi avec la campagne de sensibilisation
	2.2 Offrir une option de récupération des matières organiques à l'ensemble du territoire de planification				
	Évaluer le meilleur système de récupération des matières organiques pour chaque municipalité	MRC	2016	Terminée	Voir rapport 2017
	Implanter les services nécessaires	Municipalités	2017	En cours	En 2018, poursuite des activités dans quatre municipalités pour distribuer des composteurs et des récipients de cuisine à leur citoyens. Trois de ces municipalités ont réembauché un stagiaire d'été pour sensibiliser les citoyens et distribuer les composteurs. Des ententes sont en cours de réalisation avec la MRC voisine pour la collecte de conteneurs communautaires dans 3 municipalités locales.
	Maintenir les services implantés	Municipalités	2018-2020		
	2.3 Consulter les ICI afin d'identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leurs performances, puis mettre en place les services prioritaires				
	Organiser un forum de consultation des ICI	MRC	2016	Terminée	Voir rapport 2017
	Identifier les services prioritaires à mettre en place	MRC	2016	En cours	Voir mesure 1.1
	Mettre en place les services prioritaires	Municipalités	2017	En cours	La réflexion relative au type de collecte se fera également pour les multilogements
	Maintenir les services offerts	Municipalités	2018-2020		
	2.4 S'assurer que l'ensemble des matières organiques récupérées soit recyclé et prioriser le recyclage dans les installations présentes sur le territoire				
	Poursuivre les discussions avec les exploitants de la plate-forme	RIADM	2016	Terminée	
	Inclure une obligation de recyclage de la matière organique dans les contrats de collecte et de transport si le traitement de la matière y est inclus	Municipalités	2016	Terminée	Entente avec GSI Environnement, division d'Englobe: Centre de traitement de Lachute
	Obliger l'obtention d'une preuve de recyclage lors de la négociation des contrats de traitement	Municipalités	2016	Terminée	
	Traiter la matière organique récupérée dans les municipalités membres de la RIADM	Municipalités	2016	Terminée	
	Maintenir les obligations	Municipalités	2017-2020	En cours	
	Effectuer une étude sur la possibilité de doter la MRC d'Argenteuil d'une option de traitement régional de la matière organique	MRC	2019		
	2.5 Encourager et soutenir la municipalisation de la vidange des fosses septiques sur l'ensemble du territoire de planification et s'assurer que les boues vidangées soient valorisées				
	Évaluer le partage optimal des responsabilités	MRC	2017	En cours	
	Adopter la réglementation nécessaire	Municipalités	2017	En cours	Poursuivre le soutien en 2018
	Acquérir les connaissances nécessaires et procéder aux appels d'offres de vidange	Municipalités	2017	En cours	
Maintenir le service	Municipalités	2019-2020			
2.6 Améliorer le réseau de distribution pour les matières périssables (aliments) et en faire la promotion en s'intégrant aux démarches de la Table en sécurité alimentaire d'Argenteuil					
Évaluer l'état du réseau de distribution existant	MRC	2018	En cours	Participation à une 1ere rencontre du Regroupement alimentaire des Laurentides et au Forum régional sur la stratégie bioalimentaire des Laurentides	
Identifier des pistes de bonification	MRC	2018	En cours	Constat: enjeu important de sécurité alimentaire dans Argenteuil qui orientera cette mesure	
Mettre en place les pistes de bonification et promouvoir le réseau	Organismes	2019			
2.7 S'assurer que les boues municipales provenant des installations de traitement des eaux usées soient recyclées					
Inclure une obligation de valorisation des boues municipales pour les étangs aérés	Municipalités	2016	Terminée	Voir rapport 2017	
Maintenir et appliquer l'obligation	Municipalités	2017-2020			
2.8 Implanter des équipements de récupération de matières organiques dans les bâtiments municipaux et publics, ainsi que lors d'événements municipaux					
Évaluer les besoins en équipements pour chaque municipalité	MRC	2016			
Effectuer des demandes de subventions à la Table pour la récupération hors foyer (îlots multimatières seulement)	MRC	2016	En cours	Voir mesure 1.6	
Installer les nouveaux équipements et les entretenir	Municipalités	2017			
2.9 Évaluer la possibilité de mieux encadrer l'épandage de MRF de façon réglementaire					
Évaluer la possibilité d'encadrer l'épandage	MRC	2019			

Filières	Mesures du PGMR 2016-2020	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
Résidus de CRD, RDD, encombrants et autres	3.1 Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri				
	Inclure cette nouvelle obligation aux permis de construction et de rénovation	Municipalités	2017	En cours	Dans le cadre de la révision réglementaire sur les matières résiduelles, les municipalités interdisent dorénavant les CDR dans la collecte des déchets et les citoyens doivent les acheminer dans un écocentre municipal ou un centre de tri privé. Certaines l'obligent avec le permis, d'autres évaluent différents moyens. Un meilleur portrait sera produit avec le bilan de masse en 2018 ou 2019
	Informers les citoyens et les entreprises du secteur du bâtiment		2017		
	Maintenir l'obligation		2018-2020		
	3.2 Envoyer systématiquement les résidus CRD des travaux municipaux à un centre de tri				
	Établir des ententes et/ou signer des contrats avec les centres de tri ou les écocentres	Municipalités	2016	En cours	Les municipalités ayant accès à un écocentre municipal le font (5 municipalités), deux municipalités ont une entente avec des centres de tri privés
	Informers le personnel municipal		2016		
	Maintenir les ententes		2017-2020		
	3.3 S'assurer que l'ensemble des citoyens du territoire ait accès à un point de dépôt de CRD et de RDD				
	Identifier quelles ententes ou infrastructures supplémentaires sont nécessaires	MRC	2018	En cours	Huit municipalités ont désormais accès à un écocentre municipal ou un centre de tri; la 9e a une entente temporaire avec un centre de tri privé
	Aménagement de nouveaux services et infrastructures		2019		
	Maintenir l'accès aux nouveaux services	Municipalités	2019-2020		
	3.4 S'assurer que les matériaux recyclables et réutilisables recueillis dans les écocentres soient détournés de l'élimination				
	Évaluer le mode de gestion de chaque filière de matière récupérée aux écocentres	Municipalités	2016	En cours	En attente d'un projet régional avec Synergie Laurentides
	Identifier les filières qui ont un faible taux de détournement.		2016		
	Effectuer les ententes nécessaires pour s'assurer de mettre en valeur les matières de toutes les filières.		2017		
	Maintenir la mise en valeur des matières		2018-2020		
	3.5 Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution pour les matières réutilisables (meubles, vêtements, etc.)				
	Consulter les divers organismes de redistribution des matières réutilisables (incluant les écocentres) œuvrant sur le territoire pour identifier les meilleures méthodes de bonification du réseau en place	MRC	2018	En cours	En attente des décisions des organismes consultés. Enjeu reporté en 2019-2020
	Mettre en place les méthodes identifiées en fonction des limites budgétaires	Organismes	2019		
Maintenir ou instaurer des collectes spéciales pour le réemploi des encombrants sur tout le territoire					
Promouvoir les réseaux de redistribution des matières réutilisables	MRC	2019-2020			
3.6 Évaluer la possibilité d'organiser des collectes ponctuelles de RDD et de TIC et les mettre en place si possible					
Évaluer la possibilité d'organiser ce type de collecte	Municipalités	2019			
Mettre en place ces collectes, si approprié		2019			
Maintenir le service de collectes		2020			

Filières	Mesures du PGMR 2016-2020	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
Information, sensibilisation et éducation	4.1 Évaluer les meilleures méthodes pour informer et sensibiliser les populations saisonnières et touristiques, puis les mettre en pratique				
	Conduire une étude sur les meilleures méthodes d'ISÉ pour les populations saisonnières et touristiques	MRC	2016	Non débutée	Reportée en 2019 (voir mesure 1.5)
	Appliquer ces méthodes lors de la campagne prévue à la mesure 4.2	MRC			
	4.2 Effectuer une campagne de sensibilisation continue à l'échelle de la MRC pour favoriser une bonne gestion				
	Élaborer un plan de communication GMR 2016-2020 à l'échelle de la MRC		2016		Voir rapport 2017
	Mettre en œuvre la campagne de sensibilisation	MRC	2016	En cours	Dévoilement de la campagne de sensibilisation le 4 juillet 2018: site Internet dédié, image de marque, outils visuels et activités de sensibilisation 2018
	Poursuivre la campagne de sensibilisation		2017-2020		
	4.3 Organiser des séances d'information à l'intention des élus et employés municipaux				
	Organiser une séance d'information pour les élus et les employés municipaux	MRC	2016-2020	En cours	Trois rencontres avec les dg des municipalités locales, cinq rencontres avec le conseil de la MRC
	4.4 Tenir minimalement un événement annuel permettant des échanges entre les ICI, le secteur CRD et le secteur municipal pour favoriser le maillage professionnel				
	Organiser un événement de maillage des ICI et du secteur CRD	MRC	2017	Reportée	Dans le cadre de la réflexion portant sur la synergie industrielle, une étude est en cours pour identifier le maillage potentiel entre ICI du territoire
	4.5 Promouvoir les certifications en gestion des matières résiduelles pour le secteur municipal				
	Promouvoir les certifications en gestion des matières résiduelles dans les municipalités par la MRC	MRC	2018	Reportée	
	4.6 Adopter une politique d'écoresponsabilité municipale intégrant les principes des 3RV et promouvoir l'adoption de telles politiques dans les ICI				
	Préparer un modèle de politique écoresponsable (MRC)	MRC	2018	En cours	Présentation des objectifs aux employés fin octobre 2017. Dévoilement de la campagne de sensibilisation. Sensibilisation dans les différents services de la MRC
Ajuster le modèle et adopter les politiques dans les municipalités	Municipalités	2019			
Promouvoir l'adoption de politiques dans les autres ICI		2020			
4.7 Créer un bottin électronique des récupérateurs et des points de dépôts de matières résiduelles situés sur le territoire ou dans les environs					
Concevoir le bottin	MRC	2018	En cours	Bottin sur le site internet dévoilé le 4 juillet 2018	
Mettre à jour le bottin 2 fois par année	MRC	2019-2020			

Filières	Mesures du PGMR 2016-2020	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
Structure, gouvernance et suivi	5.1 Harmoniser et mettre à jour le cadre réglementaire municipal afin de favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles, puis s'assurer de l'appliquer localement				
	Créer un modèle de cadre réglementaire harmonisé	MRC	2017	En cours	Transmission de divers exemples urbain et rural
	Adopter les changements réglementaires	Municipalités	2018	En cours	Révision dans chacune des municipalités
	Faire appliquer le cadre réglementaire localement	Municipalités	2018-2020		
	5.2 Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures éco-fiscales basées sur le principe de «pollueur-payeur»				
	Évaluer l'option d'instaurer des mesures éco-fiscales	MRC	2020		
	Conduire un ou des projets pilotes				
	5.3 Préparer et publier annuellement un rapport de suivi de PGMR incluant un bilan de masse pour l'ensemble des secteurs du territoire de planification				
	Préparer et publier le rapport de suivi ainsi que le bilan de masse	MRC	2016-2020	En cours	Prochain bilan de masse: fin 2018
	5.4 Mettre en place un système de collecte des données pour le secteur résidentiel et évaluer la possibilité d'y inclure les ICI				
	Planifier un système de collecte de données optimal	MRC	2017	En cours	Sensibilisation des décideurs à l'importance d'un système similaire dans chacune des municipalités
	Optimiser le système en place	MRC	2017	En cours	Réévaluer la mesure dans le cadre du prochain bilan de masse 2018
	Évaluer la possibilité d'implanter un système couvrant le secteur ICI	MRC	2019	En cours	Réflexion à porter dans le cadre du projet régional de Synergie Laurentides, voir mesure 1.1
	Maintenir le système de collecte de données	MRC	2018-2020		
	5.5 Créer un comité de suivi du PGMR chargé de son application				
	Constituer le comité de suivi du PGMR	MRC	2016	Terminée	Résolution 16-08-343, formation d'un comité de suivi du PGMR
	S'assurer de la mise en œuvre du PGMR		2016-2020	En cours	Le conseil de la MRC souhaite assurer ce suivi, voir mesure 4.3
5.6 Favoriser les collaborations possibles entre les municipalités et les acteurs du territoire, dont la RIADM					
Évaluer quels aspects de la gestion des matières résiduelles pourraient bénéficier de collaborations entre les acteurs	MRC	2016-2020	En cours	Rencontre avec Englobe	
5.8 Réorganiser, par municipalité, les fréquences de collectes et uniformiser la capacité des bacs afin d'optimiser les performances des collectes					
Évaluer les paramètres optimaux de fréquence et de volume de bac pour optimiser les collectes	MRC	2017	En cours	La majorité des municipalités souhaite réorganiser les fréquences. Il a été convenu par le conseil de la MRC d'attendre à l'automne pour opérer des changements suite à la campagne de sensibilisation de la MRC	
Effectuer les changements de paramètres progressivement	Municipalités	2018-2020			